

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL SYNDICAL
Du mercredi 16 décembre 2015 de 17h30 à 19h00

Date de convocation : le 11 décembre 2015.

PRÉSENTS : Claude MALIA, Michèle COUVERT, Saliha ARRADA, Eric GERARD, Nicolas MOMETTI, Nelly CARRAT, Brigitte BALBO

Excusée : Marie-Pierre SAMSON, Brigitte BALBO.

Secrétaire de séance : Nelly CARRAT.

Ordre du jour :

- 1- **Approbation du compte rendu du dernier Conseil syndical.**
- 2- **Délibération n°727 : Modification du règlement intérieur du centre de loisirs 3-11 ans**
- 3- **Délibération n°728 : Tarification des sorties skis 11-17 ans**
- 4- **Travaux 2016.**
- 5- **Dates.**

1- Approbation du compte rendu du dernier Conseil syndical.

Le Compte rendu du dernier Conseil syndical est adopté à l'unanimité.

2- Délibération n°727 : Modification du règlement intérieur du centre de loisirs 3-11 ans

L'organisation de l'accueil de loisirs nécessite l'apport de modifications du règlement intérieur. Monsieur le Président présente les termes du nouveau règlement intérieur de l'accueil de loisirs 3-11 ans applicables au 1^{er} janvier 2016.

Après débat, les Conseillers, à l'unanimité des membres présents et représentés, acceptent les termes dudit règlement tel que joint à cette délibération.

3- Délibération n°728 : Tarification des sorties skis 11-17 ans

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, décide de procéder à la définition de la tarification des sorties skis des vacances d'hiver 2016 pour les jeunes de 11 à 17 ans avec une priorité d'inscription pour les habitants de Villard-Bonnot et Frogès.

La première semaine sera ouverte à l'inscription pour 16 jeunes de 11 à 14 ans et ouvrira droit à des cours de ski aux débutants. La seconde semaine sera ouverte à 16 jeunes de 14 à 17 ans, sans cours de ski.

Les tarifs adoptés pour une semaine complète sont les suivants :

Quotient familial CAF	Participation financière en euros
+ de 1350	180,00
De 1200 à 1350	156,50
De 951 à 1199	136,10
De 701 à 950	118,40
De 551 à 700	102,90
De 451 à 550	89,50
De 301 à 450	77,80
Jusqu'à 300	67,70

Les tarifs adoptés pour la location du matériel pour une semaine complète sont les suivants :

Quotient familial CAF	Participation financière en euros
+ de 1350	30,00
De 1200 à 1350	26,10
De 951 à 1199	22,70
De 701 à 950	19,70
De 551 à 700	17,20
De 451 à 550	14,90
De 301 à 450	13,00
Jusqu'à 300	11,30

Monsieur le Président est chargé de signer tous les actes entérinant cette décision.

4- Travaux 2016.

La programmation des travaux réalisés par la SPL en lien avec Frédéric SOLIGOT avance. A ce jour, nous sommes en recherche d'une solution alternative aux Algecos pour le relogement de la Halte-garderie (de mai à fin juillet). Une alternative permettrait d'économiser entre 30 000 et 40 000 €. Une demande de subvention d'investissement a été adressée à la CAF de l'Isère qui devrait couvrir 80 % des frais d'investissement HT des travaux (donc hors études et honoraires).

Sur le bâtiment principal du Centre social, les travaux prévus devraient se réaliser de mi-juin à mi-octobre. Sont inclus : désamiantage, peintures intérieures, mise aux normes électriques, accessibilité.

5- Dates.

Les vœux de S.I.C.SO.C. auront lieu le jeudi 7 janvier à 18h30.
Pour rappel, le Centre socio-culturel est fermé du jeudi 24/12 à midi au lundi 4 janvier 9h00.

Aucune question n'est ajoutée à l'ordre du jour, et Monsieur le Président clôt la séance.